

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.

Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON

Excusé(s) :

Absent(s) : Mme DELATTRE Cécile

Ne prennent pas part au vote :

Rapporteur : Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER

CP/2020/431
K6_2020_11_20_431

64030 - Château du Haut-Koenigsbourg
Validation du choix du concessionnaire et adoption du contrat de concession de service public relative à l'exploitation commerciale "hors billetterie" au château du Haut-Koenigsbourg

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-7,
Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 06 novembre 2018,
Vu l'avis du Comité Technique du 05 mars 2019,
Vu l'avis du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du 28 mars 2019,
Vu la délibération n°CP/2019/141 du 06.05.2019 qui a adopté le principe de la délégation de service public relative à l'exploitation commerciale du château du Haut-Koenigsbourg (hors billetterie) à un tiers par le biais d'une convention de délégation de service public pour une durée de 12 ans, au sens des dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu le procès-verbal de la Commission de délégation de service public pour l'analyse des candidatures en date du 24 juillet 2020,
Vu le procès-verbal de la Commission de délégation de service public pour l'analyse des offres et l'invitation à engager une négociation en date du 13 août 2020,
Vu le rapport d'analyse des offres du 9 novembre 2020
Vu le rapport du Président sur les motifs du choix de l'entreprise candidate et l'économie générale du contrat de délégation de service public du 9 novembre 2020

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve en application de l'article L. 1411-7 du Code général des collectivités territoriale le choix de retenir la société CAP - COMPAGNIE ALSACIENNE DE PROMOTION S.A., château du Haut-Koenigsbourg, 67600 Orschwiller - comme délégataire pour l'exploitation commerciale "hors billetterie" du château du Haut-Koenigsbourg ;
- adopte le contrat de délégation de service public pour l'exploitation commerciale "hors billetterie"

du château du Haut-Koenigsbourg et l'ensemble de ses annexes, joints à la présente délibération, tel que résultant du processus de négociation, dont la durée est de douze ans ;

- autorise son Président à signer ledit contrat de délégation de service public à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Compagnie Alsacienne de Promotion S.A.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1142266A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/20